

Le microtoponyme Latche :
essai d'explication étymologique et sémantique

publié dans *Bulletin de la Société de Borda*, Dax, n° 503, 3ème trimestre 2011.

Résumé : Une nouvelle étymologie est proposée pour éclairer l'étymologie et la signification du lieu-dit soustonnais Latche. Elle s'efforce de satisfaire aux normes de la phonétique historique du gascon dans la zone du parler "noir" où l'on trouve Latche. Elle repose sur l'étymon *flachia*, bas-latin dérivé du latin classique *flaccus*, apte à aboutir à Latche et à sa prononciation singulière. Elle est susceptible de concilier étymologie et topographie à cause de son rattachement conceptuel à la notion de mollesse ou de flaccidité, caractéristiques physiques propres au milieu sur lequel Latche est sis.

Au « Pays des étangs », titre d'une nouvelle d'Emmanuel Delbousquet relatant un voyage qu'il fit en train de Tyrosse à Léon, abondent les microtoponymes habituellement rangés sous le terme générique d'hydronymes. À Soustons, les lieux-dits La Bagnère, Commarieu, Les Graouillères, Le Grauot, Lahountine, Lahouse, Lapalu, Larreye, Mora, Pourrut... sont des exemples de ce patrimoine onomastique. Leur signification est généralement sans mystère pour qui est tant soit peu familiarisé avec le gascon. Toutefois, il est des exceptions. Cette notice s'attache à éclairer l'une d'elle : **Latche**⁽¹⁾. D'où vient ce nom ? Que signifie-t-il ?

Les graphies relevées ('Auleix', 1784, 'Latche', 1825, 1828, 1995, 'Lache', 1833, 1893, 1903, 'Latieu', 1972 – nous laissons de côté 'Latché', francisation très récente –) rendent compte de la difficulté éprouvée pour transcrire l'élément final de ce nom de lieu. Il est bien identifié et notoirement connu grâce à l'hôte qui en fit une de ses résidences. Unique à Soustons, il n'est peut-être pas absent ailleurs : on trouve, entre Tercis et Oeyreluy, sur la carte de Cassini (deuxième moitié du XVIIIe s.), un lieu-dit graphié 'Lach'. Mais rien ne nous assure que la signification soit la même et là est le hic : le sens est-il clair ?

Les explications données (Francis Castex, *Bul. Soc. Borda*, 3e trimestre 1982, p. 433-434 ; *L'Almanach du Landais 2002*, éditions CPE, p. 115 ; Bénédicte Boyrie-Fénié et Jean-Jacques Fénié, *Toponymie des pays occitans*, chapitre III : Autres noms aquitains, § 28, Éditions Sud-Ouest, 2007 ; Jean-Jacques Fénié, *Sud-Ouest* du 28 juillet 2010) rattachent **Latche** au milieu environnant. Soit, pour le premier, à partir d'une étymologie latine *lagunam*, qui aurait donné le gascon *laque* « mare », soit, pour le second, à partir du latin *lacus* « lac » ou du basque *latxa* « ruisseau ». Bénédicte Boyrie-Fénié et Jean-Jacques Fénié dans *Toponymie des pays occitans*, voient dans Last, Lats ou **Latche**, qu'ils associent, « des hydronymes antérieurs à la romanisation ». Jean-Jacques Fénié dans *Sud-Ouest* n'aborde pas la question étymologique mais verrait dans ce nom une notion de « marécage, sinon de 'mare aux canards' ». Le plus affirmatif est Francis Castex :

Cette graphie, Latche, qui condamne les non-prévenus à une prononciation fallacieuse traduit tant bien que mal la banale « lache » marensoise. C'est, répandue et dispersée dans toute l'étendue du domaine linguistique gascon, la « laque », en français : la mare. Ici la parler noir a mouillé le q dur. Les gens du Marensois ont tendance plus qu'ailleurs à cet amollissement de la gutturale. (...)

Pour résumer, la lache du Marensois n'est rien d'autre que la laque de la Chalosse, de l'Armagnac ou de la Bigorre. (...) Le gascon laque, tout comme le français lagune, provient de lagunam. (...) Von Wartburg et Littré sont d'accord pour rapporter l'ancêtre de lagune, donc celui aussi de laque ou lache, à « lacus » (lac).

Voilà qui est péremptoire, sinon très net.

Pour le phonéticien, le consonantisme d'une partie de la Gascogne – l'aire du parler noir –

incluant Soustons est particulier. L'*Atlas linguistique de la Gascogne* (tome VI, cartes 2202 et 2206) et le *Manuel pratique d'occitan moderne* de Pierre Bec en témoignent. L'éminent linguiste réserve un développement (p. 52, § 61) à la consonne occlusive palatale sourde en gascon, présente dans le segment phonique final du mot **Latche**. Le lexicographe Vincent Foix, attentif à signaler la particularité de ce phonème⁽²⁾ dans son dictionnaire, invente le signe typographique çh , (un c barré suivi d'un h) pour le transcrire. Les linguistes et les lexicographes, après lui, le transcriront tantôt /ty/ (Rohlf's), /th/ (Palay), /tʃ/ (Pierre Bec et *Atlas Linguistique de la Gascogne*), /tʃ/ (*Petit dictionnaire français-occitan*, La Civada–Per Noste, 1998), et plus récemment (2005) /c/, transcription recommandée par l'Association phonétique internationale. Ce phonème, tantôt dit consonne mouillée, tantôt yodisée, n'existe pas en français, ce qui peut expliquer les difficultés éprouvées à la reproduire oralement ou par écrit par qui est « non-prévenu », comme écrivait Francis Castex.

Pierre Bec en signale deux réalisations phonétiques⁽³⁾. Il note la première [tʃ] (la palatale), la seconde [tʃ̥] (la combinaison de consonne représentée en français par [tch], par exemple dans *match*, anglicisme). Vincent Foix distingue ces réalisations qu'il note respectivement çh et *tch* (exemples : *couçha/coutcha* « coucher, reposer » ; *esmouçhat/esmoutchat* « émoussé » ; *fouçhe/foutche* « fichtre » ; *goçhère /gotchère* « bombance, ripaille, saoulerie »...

Ces réalisations sont rarement localisées par Vincent Foix. Mais, des indications de Simin Palay (*Dictionnaire du Béarnais et du Gascon moderne*) affinées par l'*Atlas linguistique de la Gascogne*, il ressort que la première, la palatale [tʃ], se rencontre dans l'ouest du Béarn et dans le sud-ouest des Landes, la seconde [tʃ̥] ou [tch], dans le reste de la Gascogne. La carte 2002 de l'*Atlas* ne relève aucune réalisation [tch] à Soustons, un constat de toute première importance dans le cas qui nous occupe. La carte 2206 recense, dans une zone incluant Soustons, une modification articulatoire de la palatale dénommée par les phonéticiens affrication⁽⁴⁾. Effectivement, la prononciation de **Latche** par des locuteurs gasconophones soustonnais fait entendre un son affriqué. Il peut donner cette impression de mouillure dans laquelle Francis Castex voyait un « amollissement de la gutturale ». À Soustons, elle n'est pas propre à **Latche** : on la retrouve dans le lexique d'usage et dans d'autres noms de lieux : 'Bitcheroun', 'Catiou', 'Cancholle', 'Le Thio', 'Chon', 'Chuc', 'Counche', 'Marthian', 'Nauchic', 'Piche Chic', 'Ponchacq', 'Tachète', sous des graphies très variées.

D'où provient-elle ? C'est toute la question. Pour y répondre, toute hypothèse doit se plier aux règles de la phonétique historique du gascon, être conciliable avec une étymologie en accord avec la topographie du lieu, son environnement et, si possible, avec son histoire.

Étymon *lacus*

1 – Étymologie et phonétique. – Si l'on part du latin classique *lacus*, le diminutif *lacunam* et son dérivé *lagunam* conduisent au gascon landais 'lagüe' « lagune, mare, marais ». C'est aussi un nom de personne. Simin Palay (*ibidem*) le donne comme équivalent de 'lacòt', 'lagòt' « petit lac, mare, flaque d'eau ». La filiation de *lacus* en gascon conduit à 'lac' (attesté, mais guère usité chez nous où 'estagn' prévaut), la consonne dorso-vélaire /k/ se conservant en finale devant la voyelle /u/ (exemples : *locum* > 'lòc' « lieu », *focum* > 'houec' « feu », *porcum* > 'porc' « porc », etc.). Chez Palay, sont présents 'lac' au sens de « lac », 'laque', substantif féminin, « flaque d'eau » et 'laque', substantif masculin, « grande flaque, mare ». Mais 'latche' est absent.

Dans le *Dictionnaire gascon-français* de Vincent Foix, ouvrage qui souvent fait référence au parler soustonnais, ni 'laque' ni 'latche' ne figurent. On trouve 'lac' et son diminutif 'lacot' mais ils

n'ont rien à voir avec les sens de « flaque d'eau » ou de « mare » et désignent une « portion de terrain, [une] parcelle », ce qui oriente vers un autre étymon. Il est vrai qu'on trouve aussi chez Vincent Foix 'lagot', autre diminutif, au sens de « mare, flaque d'eau » qu'il rattache à *lacus*. Mais, en toute hypothèse, à moins de supposer une évolution exceptionnelle du /k/ latin vers la palatale, on ne voit pas comment arriver à **Latche** à partir de *lacus*. Nous voulons bien convenir qu'il y a un voisinage physiologique entre /k/ et la palatale et que dans quelques hydronymes se retrouve un « t mouillé » dont la présence est quelquefois expliquée par des raisons d'expressivité. Mais le recours à l'expressivité peut n'être qu'un palliatif et sommes-nous bien sûrs d'être en présence d'un hydronyme ? La grande majorité des mots gascons où l'on rencontre la palatale ne sont pas des hydronymes.

Non vraiment, d'un point de vue phonétique, l'étymon *lacus* n'est pas convaincant.

2 – Sémantique et toponymie – Le sémanticien se souvient que *lacus* peut avoir les sens de : 1 - eau dormante, lac, étang ; 2 - réservoir, bassin, fontaine ; 3 - fosse (aux lions) ; 4 - bassin à chaux ; 5 - bassin, baquet (de forgeron) ; 6 - cuve (sous le pressoir), baquet, tonne ; 7 - case (du grenier), compartiment (pour les différents grains) ; 8 - caisson (de plafond) ; 9 - bouffette (de vêtement) ; 10 - l'enfer. Des « variations sémantiques tout à fait déroutantes », comme le remarque Michel Grosclaude (*Dictionnaire étymologique des noms de familles gascons*, article Lacq). S'en tenir à l'hypothèse d'une dérivation de *lacus* au sens unique de « lac » est sans doute précipité. Ce que Bénédicte et Jean-Jacques Boyrie-Fénié n'ont garde de faire quand ils expliquent les noms de communes Lacq (Pyénées-Atlantiques) et Laquy (Landes) :

Lacq procède, selon une évolution sémantique originale, du latin *lacum* lac, d'où l'idée de « bassin », puis de « cuve », de « pressoir », de « baquet de forgeron » et de « case pour les grains » ; en somme, tous les éléments constitutifs d'une grange dépendant d'une abbaye. C'est également l'origine de Lacqui (L.). » (*Toponymie des pays occitans*, n° 626, p. 221).

Explication séduisante si l'on se souvient que **Latche** est à peu de distance du Pey où, selon l'indication du curé Daugareilh, auteur de la monographie paroissiale de Soustons (1888), la communauté franciscaine de Vieux-Boucau prenait ses quartiers d'été (*Cahiers du sud-landais*, n° 5). Mais pour les raisons phonétiques évoquées plus haut nous ne pouvons non plus la retenir : Lacqui rattaché à *lacus* n'explique pas **Latche** et son phonétisme particulier.

Étymons *laxus*, *laxe*, **laxa* ?

L'environnement du lieu, la nature du sol pourraient inviter à les examiner

En effet, les sens latins de *laxus*, adjectif, sont : 1 - large, spacieux, étendu ; 2 - détendu, desserré, lâche. *Laxe*, adverbe, signifie : 1 - spacieusement, avec de l'étendue en tous sens, largement, amplement ; 2 - avec de la latitude. Tous ces sens peuvent convenir à une grande variété de lieux non liés à un milieu aquatique.

Le bas-latin **laxa*, dérivé du latin classique *laxare* au sens de « laisser », est donné par Du Cange (*Glossarium mediae et infimae latinitatis*) équivalent de « legs, donation ». C'est une voie à explorer. La proximité du lieu et de l'ancienne résidence franciscaine la rend attirante. Mais aucun document que nous ayons vu ne la valide. Et par ailleurs, les équivalents gascons de legs ou donation dérivant de *laxare* sont 'lech', masculin, 'leche' et 'deche' féminin. Quant à l'adjectif 'lache', présent chez Foix, qui en dérive, il a les mêmes sens qu'en français : « lâche, qui a peur, vil » ou celui de « faible, sans vigueur », « flêtri ». Mêmes indications chez Simin Palay : « 'lâche, -e', adjectif et substantif 1 - lâche, pleutre, qui manque de courage et de vigueur ; 2 - qui n'est pas tendu, -e, clair en parlant d'un tissu, d'une corde ; 3 - sans résistance ». Chacun de ces sens se prête à composer des sobriquets dont on sait qu'ils peuvent servir à la désignation de lieux-dits.

Mais, redisons-le, si certains des sens tirés de ces étymons présentent une plausibilité

(étendue, nature du sol, origine, chafre), ils sont récusés par la phonétique historique : le *x* du latin classique ou vulgaire donne en gascon *ch*. Exemples : *coxa* > 'coueche' « cuisse », *mataxa* > 'matache' « écheveau » en Béarn, et chez nous « fesse », *taxus* > 'tach' « blaireau ».... Nous devons donc les écarter.

Notre hypothèse

C'est le lexicographe Vincent Foix qui l'oriente. Un relevé exhaustif des termes de son dictionnaire signalés par le caractère typographique *çh* (trois cent trente entrées) renvoie, après analyse, à des étymons latins ou de basse latinité dans lesquels les groupes *-cc-* et *-ct-* apparaissent le plus fréquemment, quelle que soit l'aire linguistique d'où ils procèdent.

Par exemple, pour *-cc-* : 'apazhouca' « mettre l'un sur l'autre, empiler », d'un radical *pacc-*, présent en latin médiéval dans *pacca*, *paccettum*, en ancien français dans *packer*, *pacqué*, *pacquer* *pacquier*, *pakke*, en anglais dans *pack*, en néerlandais dans *pak* ; 'arremouseçhica' « répéter, remâcher les mêmes choses » de 'maçha' « meurtrir, frapper » d'un radical onomatopéique *makk-* « presser ensemble », qui a donné en français mâcher au sens de « meurtrir » ; 'bousçhe' dans le sens de « bouffée, souffle qui sort de la bouche » du latin *buccam* ; 'çhic' « petit », du radical onomatopéique *tchikk-* exprimant la petitesse, présent dans le latin *ciccum*, dans son sens figuré « objet sans valeur », dans le castillan *chico*, « commun au basque, au catalan, au sarde et à quelques dialectes italiens » (Corominas, *Breve diccionario etimológico de la lengua castellana*).

Pour *-ct-*, nous citerons : 'caçha' « heurter contre, donner contre, frapper, choquer » du latin *coactare* « forcer, contraindre » ; 'empaçh' « empêchement », peut-être du latin *impactum* « frappé contre, jeté contre » ; 'galoçhe' « galoche » d'origine incertaine et, selon une hypothèse, du latin populaire *kalochtion*.⁽⁵⁾

Nous n'avons pas trouvé d'étymons présentant le groupe *-ct-* pertinents, à nos yeux, pour notre recherche.

Parmi les mots comportant *-cc-*, un latin *laccus* est attesté mais au sens de « citerne » (*Corpus inscriptionum Latinorum*, 3, 6627). Plus plausible nous semble le latin classique *flaccus* « flasque », adjectif probablement d'origine indoeuropéenne, et son dérivé *flaccidus* même sens (Alain Rey, *ibidem*). Il peut être rapproché du bas-latin *flachia* « lieu humide et bourbeux qui commence à se dessécher » (Du Cange, *ibidem*) et du mot *flache* usité en Picardie et en Bourgogne avec le même sens, du gascon 'flache' relevé par Simin Palay au sens de « flaque d'eau ou de boue », de l'ancien français *flac* (v.1180), du français *flaque*, du moyen néerlandais *vlacke* « étang maritime » (Alain Rey, *ibidem*), de l'adjectif castillan *flaco* « faible, flasque, abattu » (1220-1250), descendant semi-savant du latin *flaccus* et *flaccido* (XIXe s.), même sens, (Corominas, *ibidem*). Du Cange indique d'autres sens, notamment par comparaison avec le français *flesque* (1447), « un mauvais pas ». L'évolution en occitan et en gascon du groupe latin initial *fl-* ne fait pas problème. Ce groupe a d'abord donné *hl-* transformé ensuite, par développement d'une voyelle d'appui, en *ehl-* (Rohlf's, *Le gascon, études de philologie pyrénéenne*, n° 462). Nous ajouterons que ce résultat se rencontre non seulement en Béarn mais aussi dans les Landes. Exemples : 'eslachi', verbe, « relâcher », 's'eslachi', verbe pronominal, « se flétrir », 'eslachit', variante 'eslassit', adjectif et participe passé, « faible, sans vigueur ». Souvent, *f* tombe. Exemples : 'flou', 'hlou', 'eslou', 'lou' « fleur » ; 'flam', 'eslam', 'lam' « flamme » ; 'flambà', 'hlamà', 'eslamà', 'lamà' « flamber » ; 'flube', 'lu', 'luy' « fleuve, cours d'eau » (Vincent Foix, Simin Palay, *op. cit.*).

Tous compte fait, parce que l'étymon *flachia* est compatible sémantiquement avec un état originel du lieu, une cuvette relativement étendue, et susceptible d'aboutir phonétiquement à

l'affriquée que l'on entend dans 'Læhe', il sera notre hypothèse.

Conclusion

1 – Le réalisation phonétique [tch] n'existe pas à Soustons. Par conséquent, la prononciation Latche est récusable. L'héritage du basque *latxa* également.

2 – Les étymologies *lacus* et *lagunam* sont à écarter. Elles conduisent en gascon à 'lac', à 'lagüe' et à leurs dérivés. *Laxa*, *laxe*, également, doivent être écartés.

3 – « La banale lache marensoise » n'est répertoriée dans aucun dictionnaire consultable et 'laque' n'est pas l'équivalent de **Latche**. *Læhe*, transcrit à la manière de Vincent Foix, est local. En Maremne, une flaque se dit, 'lagot', 'laguiè', 'zhot', 'zhacarnè', 'zhapournè', 'zhaquè', 'zharnè' ; une mare, 'lagot', 'zhiùque'... ; au milieu des pignadars, 'graouot' (Vincent Foix, *ibidem*).

4 – L'adjectif gascon 'flac' « épuisé de fatigue » et plus encore 'flachit' « devenu flasque » sont synonymes d'« eslachit' (tous les dictionnaires). Que les verbes et adjectifs 'eslachi', 'eslassi', 'eslachit', 'eslassit' dérivent de *flaccidus* « fâné, flasque » ou de *flaccus* « flasque, mou » (Jacques Boisgontier in Félix Arnaudin, *Dictionnaire de la Grande-Lande*) n'est pas sans intérêt. Mais l'important est de noter qu'ils entretiennent avec *flachia* et, selon notre hypothèse avec **Latche**, un même type de rapport sémantique que subsume une commune notion, celle portée par le latin *flaccidus*. Seule différence, **Latche** présente une autre morphologie (on n'y trouve ni *fl-*, ni *sl-* à l'initiale, mais *l-*). Mais c'est également vrai de 'lecho' et de 'eslecho', deux substantifs féminins, « terrain en pente où il y a eu un éboulement », que relève Simin Palay, bien distingués de 'lecho' au sens de « laisse ». Ce qui permet d'affirmer que, puisque **Latche** entretient des rapports sémantiques avec des unités linguistiques distinctes, il ne constitue pas un hapax. La preuve en est que, prononcé différemment, c'est aussi un nom de personne. Marie-Thérèse Morlet (*Dictionnaire étymologique des noms de famille*) ne le recense pas. Mais on le trouve en Languedoc (*geopatrynome.com*) où la réalisation du segment final est [tch] (Louis Alibert, *Dictionnaire occitan-français selon les parlers languedociens*, Introduction, Consonnes simples, Ch (tch)).

5 - Par conséquent, notre hypothèse bâtie à partir d'un étymon latin, lui-même probablement d'origine indoeuropéenne, épargne de postuler une strate aquitanique pour rendre compte de l'invention de Latche.

6 – En toponymie, quand il y a doute, les spéculations sur la motivation environnementale ne sont pas nécessairement bonnes conseillères pour arrêter le choix de l'étymon. Une fois le doute levé, plus indiqué est de tirer argument du nom, pour tâcher de recomposer une topographie effacée ou remodelée : de même que d'une langue à l'autre il y a des faux-amis, en la matière il y a de fausses apparences. **Latche** se trouve au pied d'une dune, en zone humide ; c'est une large cuvette plus ou moins aplanie. La tentation d'en faire un hydronyme est difficile à écarter. Nous ne l'écartons pas : *flachia* désigne un lieu humide mais qui peut être en voie d'assèchement. Que le mot ait eu d'autres sens, celui de « mauvais pas », par exemple, n'empêche pas, bien au contraire, qu'il relève du patrimoine onomastique occitan. Sa singularité phonétique n'est qu'une marque de localisation.

7 – Tout compte fait, notre hypothèse, bien qu'élaborée à partir d'une étymologie nouvelle, propose pour **Latche** un sens très voisin de celui donné par nos prédécesseurs : autant vaut une flaque ou une mare asséchée qu'une cuvette anciennement bourbeuse. Les facétieux n'auront pas manqué de le relever. Mais les nuances synonymiques n'illustrent pas seulement la créativité lexicale. On trouve ici *Mouillier*, là *Mouilleron*, ailleurs *Mouilhet* ou *Moulhot*, tous dérivés du verbe mouiller. Ou encore *Mollat*, *Mollet*, *Mollo* ou *Molho* qui proviennent de l'adjectif 'mol'. Mais que

dénote *Prats-de-Molho* en Pyrénées-Orientales sinon ce que dénote *Champmol* en Côte-d'Or : un pré qui fut humide, une petite ville au bord du Tech, un champ encore instable au bord de l'Ouche, le plus beau chantier du Moyen-Âge à son crépuscule. Une même propriété (un concept, comme disent les logiciens) les rassemble, une même dénotation (comme disent les linguistes) les relie, qui les constituent – en même temps que **Latche**, pensons-nous – en une même classe de signifiants appareillés. Tous sont nés d'un regard sur les alentours, d'une expérience de ce qu'ils offrent et donnent à penser. En toponymie, en microtoponymie, cet aspect du sens implique que l'on sorte de la langue pour la relier au monde.

- (1) Nous adoptons la graphie que l'usage a imposée. Elle ne reflète qu'approximativement la prononciation locale.
- (2) « Le phonème est l'unité distinctive minimale fonctionnelle qui à elle seule est susceptible de servir dans un langage donné à la différenciation des significations intellectuelles. » (Georges Mounin, *Dictionnaire de la linguistique*).
- (3) Les réalisations ou traitements phonétiques ne changent pas le sens d'un mot et varient suivant les régions, parfois en un même point, suivant les personnes, ce que Théobald Lalanne appelle la polyphonalité (*L'indépendance des aires linguistiques en Gascogne maritime*). Les réalisations sont notées entre crochets [].
- (4) « Ce phénomène qui affecte les consonnes occlusives est dû à une détente lente de l'articulation laissant entendre un léger bruit fricatif ou spirant. » (Georges Mounin, *Dictionnaire de la linguistique*).
- (5) Informations recueillies auprès de Du Cange (*op. cit.*), Frédéric Godefroy (*Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*), Alain Rey (*Dictionnaire historique de la langue française*), Pierre Guiraud (*Dictionnaire des étymologies obscures*).